

N° 11/2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 03 MARS 2025**

**OBJET : Autorisation à effectuer un défrichage de la parcelle C95 par Territoire d'Energie**

Le trois mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 21 février 2025

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

**EXCUSÉ** : BARBAN Daniel (pouvoir à Thierry CATELAN)

**ABSENT** : AUBERT Sylvain

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des travaux qui seront effectués à Belle Care pour l'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'énergie électrique, le maître d'ouvrage, Territoire d'Energie 05 demande l'autorisation de réaliser un défrichage de la parcelle C95, propriété de la commune. Ce terrain est destiné à l'installation d'un poste de transformation et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité, notamment les canalisations (l'ensemble étant nommé « les ouvrages »).

Après en avoir délibéré et procédé au vote ; à l'unanimité

**Décide :**

**d'autoriser le maître d'ouvrage Territoire d'Energie 05 (TE05) à effectuer le défrichage sur la parcelle C95.**

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,

Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : [mairie@aubessagne.fr](mailto:mairie@aubessagne.fr)